



Master Sciences de l'homme et de la société

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences de l'homme et de la société. 2012, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02040049

HAL Id: hceres-02040049

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040049>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences de l'homme et de la société

de l'Université de Corse
Pasquale Paoli

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Corse

Etablissement déposant : Université de Corse Pasquale Paoli

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences de l'homme et de la société

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004454

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Corse Pasquale Paoli, Corte

- Délocalisation(s) :

Institut de management et de marketing supérieur de commerce (Institut I2M Sup de Co) en Guadeloupe, délocalisation de la L3 et du M1. Convention expirant en 2011, sans explication sur le non renouvellement (en 2011 - 2012, seul le M2 est reconduit, pour achever la formation).

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des)établissement(s) à l'étranger :

Double diplôme prévu avec l'Université de Palerme, à partir de 2013, pour la spécialité *Histoire et anthropologie de l'homme insulaire et méditerranéen*.

Présentation de la mention

La mention se compose de deux spécialités professionnelles (*Gestion de la diversité ; Territoires, patrimoines et médias en Europe et en Méditerranée*), et d'une spécialité recherche (*Histoire et anthropologie de l'homme insulaire et méditerranéen*). Plusieurs facteurs concourent à une certaine logique d'ensemble : l'accent mis sur l'insularité et la Méditerranée, l'importance accordée aux langues, l'existence d'un tronc commun en S1.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les trois spécialités constituant la mention forment un tout cohérent du point de vue des objectifs annoncés. Cependant, la thématique générale choisie, source de mutualisations — en tout cas en M1, voire en S1 —, n'empêche pas une forte hétérogénéité entre les trois spécialités de la mention. Sur le plan des résultats concrets, des disparités sont également à noter entre les spécialités, dans un contexte de baisse importante des effectifs étudiants.

S'agissant du contenu des enseignements, ils ne semblent pas toujours totalement reliés à l'intitulé de la spécialité. Par exemple, au regard des questions d'éducabilité, de psychologie du vieillissement et d'action publique (spécialité *Gestion de la diversité*), on trouve indiquées les notions de mono et de multiculturalisme. Autre exemple : l'intitulé *Histoire et anthropologie de l'homme insulaire et méditerranéen* semble appeler à une dimension comparative qui n'apparaît pas explicitement dans les enseignements proposés. De plus, la mention, à dominante professionnelle, est adossée à une structure de recherche (*Lieux, identités, espaces et activités* (LISA) - UMR CNRS 6240), ce qui constitue un atout. Mais la coordination entre ces deux dimensions ici présentes — recherche et professionnalisation — n'est pas clairement explicitée dans le dossier. Enfin, le pilotage de la mention — pilotage dont la nature n'est pas clairement explicitée, n'utilise pas toutes les ressources et informations disponibles pour affiner la connaissance de la formation et par conséquent en améliorer l'efficacité. Pour ce qui est du devenir professionnel des diplômés, on peut comprendre qu'aucune information ne puisse être fournie pour l'année en cours, mais l'explication avancée vaut plus difficilement pour les années antérieures.

- Points forts :

- La cohérence de l'ensemble (objectifs annoncés, importance du tronc commun en S1).
- La prise en compte des évaluations précédentes (spécialité *Gestion de la diversité*).
- La pertinence des spécialités proposées dans le contexte régional et méditerranéen.
- L'existence de contrats de partenariat (avec les entreprises locales et la région).

- Points faibles :

- Une adéquation parfois problématique entre la spécialité et les enseignements proposés.
- Une coordination entre les aspects recherche et professionnalisation pas toujours claire.
- Un pilotage à améliorer.
- Un manque d'information sur le devenir professionnel des étudiants.
- Des contacts à l'échelle nationale et internationale dont on ne voit pas les applications concrètes (peu d'échanges *Erasmus*).

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux penser et rendre plus explicite l'articulation entre spécialités et enseignements, en regroupant les enseignements proposés autour de grands thèmes, afin de structurer l'ensemble et de donner une plus grande visibilité aux axes majeurs ; de même il conviendrait de réduire ou adapter le tronc commun.

Il faudrait mieux prendre en compte, dans la réflexion à mener, la réelle érosion en termes d'effectifs — un aspect, pourtant préoccupant, qui n'a pas été pointé dans l'autoévaluation.

Il serait souhaitable de présenter des données permettant de mesurer précisément l'impact de l'ouverture nationale et internationale ainsi que la question du devenir des étudiants.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (rempli par l'établissement) | | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | 70 | 69 | 167 | 57 | 43 | 41 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | 96 | 95 | 71 | 89 | 69 | 33 |
| Total | 166 | 164 | 238 | 146 | 112 | 74 |

| | | | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|------|-----|------|--|
| Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | | | | | | |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité | | | 34 % | 4 % | 2 % | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 7 % | 14 % | |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1 | | | | | | |
| Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | | | |
| Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme | 7 % | 2 % | 6 % | 7 % | 6 % | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | | | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique | | | | | | |

| | M1 | M2 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----|
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus) | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité | | |



Appréciation par spécialité

Histoire et anthropologie de l'homme insulaire et méditerranéen

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Corse Pasquale Paoli, Corte

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) :

Pas de délocalisation, mais des liens entre Corte et les Antilles

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Université de Palerme, à partir de 2013 (sans plus de précisions)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former des étudiants aptes à poursuivre des recherches de haut niveau sur les thématiques de l'insularité et du monde méditerranéen. Elle ouvre, de fait, sur des poursuites d'études en doctorat, même si ces poursuites d'études ne concernent en réalité qu'une proportion réduite du nombre d'étudiants.

- Appréciation :

La spécialité est pertinente, mais les indicateurs permettant de l'apprécier ont été fournis de manière inégale. La mise en œuvre de cette spécialité suscite ainsi un certain nombre d'interrogations, parfois déjà notées lors de la précédente évaluation. L'adéquation entre les objectifs affichés et les contenus listés n'est pas toujours très claire. La question du devenir des étudiants est mal renseignée. Il est à noter la réduction de près de la moitié des inscriptions pédagogiques en M1 et M2 entre 2006 et 2011. Selon les années, entre 70 et 90 % des étudiants ayant réussi le M1 ne s'inscrivent pas dans le M2 de la même spécialité. Cette tendance est confirmée par la diminution des M2 venant d'une autre spécialité. Cette érosion des effectifs et les taux de réussite faibles ne semblent pas avoir conduit à une réflexion approfondie et à des mesures efficaces pour les enrayer.

- Points forts :

- On observe peu d'abandons en M1 et un pourcentage d'inscription en doctorat relativement élevé, même s'il a chuté de 93 à 72 %.
- La mise en œuvre d'un double-diplôme avec l'Université de Palerme est prévue en 2012-2013 ; des collaborations dans le cadre du PRES transfrontalier et des écoles du Réseau d'excellence des territoires insulaires (RETI) sont également notées. Mais ces points, signalant une ouverture sur l'extérieur, sont mentionnés sans plus de détails.

- Points faibles :

- Attractivité apparemment de plus en plus faible.
- Taux d'insertion professionnelle passé de 17 à 6 %.
- Peu d'enseignements préparant à la vie professionnelle.
- Pas d'informations précises sur les collaborations nationales et internationales, et apparemment pas de cours ciblés sur l'histoire comparée, alors que l'intitulé de la spécialité *Histoire et anthropologie de l'homme insulaire et méditerranéen* semble le nécessiter.
- Des enseignements de spécialité peu développés en M1 : en S1, un seul enseignement paraît directement lié à la spécialité ; en S1, comme en S2, une dimension importante est accordée au patrimoine et à des cours généraux, sur la démographie historique en général, sur le fait religieux en général, par exemple.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'introduire tout à la fois plus de professionnalisation et d'enseignements de spécialité ; d'ouvrir davantage la formation à des candidats extérieurs ; et ainsi de mieux valoriser les coopérations nationales et internationales et procéder par des approches plus comparatives. Surtout, il y a lieu de réfléchir sur la baisse d'attractivité de la formation et en même temps de veiller à l'insertion des diplômés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
|--------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | 22 | 31 | 27 | 20 | 14 | 15 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | 30 | 18 | 29 | 20 | 18 | 12 |
| Total | 52 | 49 | 56 | 40 | 32 | 27 |

| | | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2) | 82 % | 74 % | 70 % | 90 % | 86 % |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant | 5 % | % | 11 % | % | % |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant | % | % | % | % | 6% |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | 14 % | 19 % | 22 % | 10 % | 14 % |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) | 93 % | 72 % | 62 % | 75 % | 72 % |
| Taux de poursuite en doctorat | 17 % | 11 % | 10 % | 15 % | 6 % |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique | | | | | |

| | M1 | M2 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | 270 | 120 |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | 9 % | 0 % |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité | 9 | 5 |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité | 192 | 96 |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité | 0 | 0 |



Gestion de la diversité

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Corse Pasquale Paoli, Corte

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La diversité est ici entendue comme vieillissement, handicap, et public présentant des besoins particuliers. Cette formation vise à faire connaître les fondements théoriques des « sciences de l'école » et de la psychologie, à former à l'évaluation pluridisciplinaire (physique, psychique, sociale, environnementale) pour construire des projets de vie personnalisés, à identifier les besoins, conseiller, répondre à des appels à projet, à travailler en réseau. Si les objectifs sont globalement clairs, les résultats attendus ne sont pas toujours atteints ou clairement mesurables.

- Appréciation :

Il s'agit d'un master professionnel qui gagnerait à renforcer les enseignements de spécialité et les enseignements professionnalisants, voire à intégrer une initiation à des thématiques médicales. On note un manque d'information inquiétant concernant le taux d'insertion professionnelle.

- Points forts :

- Taux de réussite en nette progression de 17 à 73 % en M1, de 23 à 68 % en M2.
- Recul des réorientations et des abandons en M1 et augmentation des entrées en M2 en provenance d'autres masters.
- Augmentation du taux de poursuite en doctorat : il demeure faible, ce qui est logique pour un master professionnel, mais son évolution, de 2 à 8 %, est un signe supplémentaire de la qualité de la formation reçue.

- Points faibles :

- Il n'est pas fourni d'information sur le taux d'insertion professionnelle ni sur l'intervention de professionnels extérieurs (comptabilisés pour 24 heures en M1 et 24 heures en M2), alors qu'il s'agit de points essentiels pour une formation professionnelle.
- Les liens entre certains enseignements et la thématique choisie n'apparaissent pas assez explicités dans le dossier (par exemple, on peut s'interroger sur le rapport entre le patrimoine, le bilinguisme et l'aide à la personne). Il faut attendre le S3 pour voir les enseignements devenir majoritairement et concrètement liés au sujet de la spécialité.
- Il n'est pas mentionné de contrat de professionnalisation avec l'administration.
- La dimension professionnelle apparaît en S3, mais demeure secondaire (18 h).
- Des liens sont sans doute à penser entre le psychologique et le social, d'une part, et le médical et le physiologique, de l'autre.

Recommandations pour l'établissement

Il s'agit d'un master répondant à de réels besoins et pour lequel le taux de réussite des étudiants est en net progrès. On gagnerait à y renforcer les enseignements de spécialité, voire à intégrer une initiation à des thématiques médicales. Par ailleurs, la justification des enseignements de tronc commun n'est pas toujours convaincante, tandis que la dimension « situation professionnelle » apparaît en S3, mais demeure secondaire (18h). Il serait également indispensable de pouvoir disposer d'informations précises relativement à l'insertion professionnelle des étudiants.



Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement) | | | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | 12 | 13 | 122 | 21 | 11 | 8 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | 43 | 58 | 29 | 57 | 37 | 9 |
| Total | 55 | 71 | 151 | 78 | 48 | 17 |

| | | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2) | 17 % | 38 % | 80 % | 62 % | 73 % |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant | % | % | 46 % | 5 % | % |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant | % | 2% | 7 % | 21 % | 30% |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | 75 % | 23 % | 16 % | 33% | 18% |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) | 23 % | 48 % | 76 % | 35 % | 68 % |
| Taux de poursuite en doctorat | 2 % | % | 3 % | 5 % | 8 % |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique | | | | | |

| | M1 | M2 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------|------|
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | 234 | 120 |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | 10 % | 20 % |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention | 6 | 4 |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs | 186 | 48 |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs | 24 | 24 |



Territoires, patrimoines et medias en Europe et Méditerranée

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Corse Pasquale Paoli, Corte

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La formation permet d'acquérir une maîtrise de l'épistémologie nécessaire dans les secteurs de l'information et de la communication. Outre la connaissance des acteurs du secteur, des médiations et de la médiatisation, elle donne les bases de la gestion de projet, y compris sous l'angle budgétaire ; elle sensibilise les étudiants à l'insertion professionnelle et permet à certains d'entre eux une formation en alternance. Elle assure une maîtrise des outils de l'infographie et une initiation à la recherche. L'enseignement repose sur trois langues, dont le corse. La formation marie enseignement TIC et SHS dans le but de former des professionnels de la communication capables d'élaborer des projets de communications en valorisant le patrimoine et le développement territorial.

- Appréciation :

La spécialité est bien pensée : elle a toute sa place dans le dispositif de formation régionale et de l'université, et répond à des besoins identifiés. Les relations avec le milieu professionnel se manifestent par la présence des professionnels dans la formation, le départ en stage des étudiants et l'existence d'une préparation à l'insertion professionnelle, ce qui permet aux étudiants d'accroître leurs compétences académiques et professionnelles.

- Points forts :

- Une réelle et forte pertinence des objectifs.
- De fortes relations avec le milieu professionnel.
- Des taux de réussite excellents (de 72 à 96 % en M1, de 64 à 94 % en M2), avec un pourcentage de réorientation assez faible et en recul.
- Une formation solide : 522 heures en M1, 276 en M2 (sur le seul S3).
- Une bonne ouverture à la vie professionnelle : 28 % d'enseignements de ce type en M1, 44 % en M2.
- Un bon équilibre entre enseignants-chercheurs (avec stabilité du corps enseignant y travaillant) et intervenants extérieurs.

- Points faibles :

- Peu d'informations sur le taux d'insertion professionnelle.
- Réduction de moitié du nombre d'inscrits pédagogiques.
- Manque de données sur la poursuite ou non des liens avec l'Institut Sup de Co de Guadeloupe : la convention arrive à expiration fin 2011, mais rien n'indique qu'elle sera poursuivie, et si non pourquoi.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait intégrer les informations relatives au devenir des étudiants dans le pilotage de la spécialité, notamment dans le contexte présent d'érosion des effectifs.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 |
|--------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 | 36 | 25 | 18 | 16 | 18 | 18 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | 23 | 19 | 13 | 12 | 14 | 12 |
| Total | 59 | 44 | 31 | 28 | 32 | 30 |

| | | | | | | |
|-----------------------------------------------------|--|--|--|----|----|----|
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pointe à Pitre | | | | 23 | 12 | *0 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 | | | | 0 | 22 | 12 |
| Total | | | | 23 | 34 | 12 |

*Convention avec l'Institut I2MSup de Co en voie d'achèvement : seul le M2 est ouvert pour l'année 2011/2012

| | | | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|--|
| Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2) | 72 % | 84 % | 67 % | 82 % | 96 % | |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant | 19 % | 36 % | 24 % | 13 % | 11 % | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant | % | 11 % | % | 9 % | 7 % | |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | 17 % | 8 % | 28 % | 16 % | 4 % | |
| Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme) | 64 % | 84 % | 77 % | 50 % | 94 % | |
| Taux de poursuite en doctorat | 4 % | % | % | % | % | |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | | | | | | |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique | | | | | | |

| | M1 | M2 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------------------------------------------------------------------|
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | 522 | 276 (sur 1 semestre sachant que le stage occupe l'ensemble du S2) |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | 28 % | 44 % |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité | 9 | 9 |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité | 378 | 144 |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité | 144 | 132 |



Observations de l'établissement

MA-S3MA130004454 MENTION SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

| Points Faibles | Réponses |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1° Une adéquation parfois problématique entre la spécialité et les enseignements proposés. | Si l'on entend par spécialité l'une des composantes de la mention (GDD, HAHIM ou TPMEM) les réponses aux remarques faites le sont au niveau de chacune d'entre elles. On note qu'est signalé en point fort pour la mention « la cohérence de l'ensemble » et « la pertinence des spécialités proposées dans le contexte régional et méditerranéen ». |
| 2° Une coordination entre les aspects recherche et professionnalisation pas toujours claire. | |

SPECIALITE GESTION DE LA DIVERSITE

| Points Faibles | Réponses |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1° Il n'est pas fourni d'information sur le taux d'insertion professionnelle ni sur l'intervention de professionnels extérieurs (comptabilisés pour 24 heures en M1 et 24 heures en M2), alors qu'il s'agit de points essentiels pour une formation professionnelle.</p> | <p><u>Manque d'information sur l'insertion professionnelle des étudiants</u> : la procédure de suivi des anciens étudiants étant à ce jour en cours de construction par le service compétent (la POIP) nous ne disposons pas de données précises sur ce point.</p> <p><u>Manque d'informations sur l'intervention de professionnels extérieurs</u> : le tableau de la page 42 comporte une erreur : les volumes horaires d'enseignement assurés par des professionnels extérieurs sont de 48h en M1 et de 72h en M2.</p> |
| <p>2° Les liens entre certains enseignements et la thématique choisie n'apparaissent pas assez explicités dans le dossier (par exemple, on peut s'interroger sur le rapport entre le patrimoine, le bilinguisme et l'aide à la personne). Il faut attendre le S3 pour voir les enseignements devenir majoritairement et concrètement liés au sujet de la spécialité.</p> | <p><u>Lien entre certains enseignements et la thématique pas assez explicités dans le dossier, exemple rapport entre le patrimoine, le bilinguisme et l'aide à la personne</u> : l'importance d'intégrer à la formation de master des connaissances théoriques à propos du bilinguisme est liée à la nécessité de tenir compte des réalités sociologiques et culturelles du bassin d'emploi, que ce soit sur les thématiques du vieillissement (impact du bilinguisme sur les capacités mnésiques) ou de l'accompagnement des élèves à besoins particuliers (troubles des apprentissages en contexte bi-plurilingue). De plus, tout master à dimension professionnalisante devant offrir un débouché recherche, un tel enseignement est en relation avec l'opération 2 (« politiques linguistiques : les langues d'enseignement en contexte bi-plurilingue »), de l'axe 2 de l'axe Identités, Culture, les Processus de Patrimonialisation, intitulé « Transformations des savoirs et des pratiques culturelles ».</p> <p><u>Il faut attendre le S3 pour que les enseignements soient majoritairement et clairement liés à la spécialité</u> : les étudiants s'inscrivant dans ce Master étant d'origine diverses (L3 Sc de l'Educ, L3 psycho, etc.) les deux premiers semestres sont consacrés utilement à l'élaboration d'un socle de connaissances commun permettant d'aborder des thématiques plus professionnelles en M2.</p> |
| <p>3° Il n'est pas mentionné de contrat de professionnalisation avec l'administration.</p> | |
| <p>4° La dimension professionnelle apparaît en S3, mais demeure secondaire (18 h).</p> | <p>Voir 2^{ème} partie de la réponse n°1</p> |



UFR Langues Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales

SPECIALITE HISTOIRE ET ANTHROPOLOGIE DE L'HOMME INSULAIRE ET MEDITERRANEEN

| Points Faibles | Réponses |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1° Attractivité apparemment de plus en plus faible. | On constate une amélioration en 2011/2012 (17 inscrits) après le fléchissement constaté en 2010/2011. |
| 2° Taux d'insertion professionnelle passé de 17 à 6%. | Nous ne disposons pas de renseignements assez précis, à notre niveau, pour quantifier le taux réel d'insertion professionnelle, année par année. Nous pouvons cependant préciser que durant les 4 dernières années nous avons conduit à la qualification aux fonctions de maître de conférences 7 docteurs de l'Université de Corse (2 en 20 ^{ème} section, 1 en 21 ^{ème} section, 2 en 22 ^{ème} section et 2 en 73 ^{ème} section) |
| 3° Peu d'enseignements préparant à la vie professionnelle. | On relève malgré tout dans les enseignements qui visent à une insertion professionnelle dans le domaine patrimonial. 1 ^{er} semestre : Processus de patrimonialisation : 18 h Les structures liées au patrimoine en histoire et anthropologie : 12 h 2 ^{ème} semestre : Valorisation du patrimoine archéologique : 18 h Valorisation du patrimoine historique : 18 h Inventaire et valorisation des patrimoines sociaux : 18 h Une UE par année est par ailleurs consacrée à la préparation de la vie professionnelle : LVE, CLES, informatique. |
| 4° Pas d'informations précises sur les collaborations nationales et internationales, et apparemment pas de cours ciblés sur l'histoire comparée, alors que l'intitulé de la spécialité <i>Histoire et anthropologie de l'homme insulaire et méditerranéen</i> semble le nécessiter. | - PRES transfrontalier Université de Corse – Universités de Nice, Toulon, Gênes, Turin et l'Observatoire de Villefranche- Paris VI - Par ailleurs, des liens étroits ont été tissés avec les Universités de Pise, Cagliari, Sassari (Italie), Malte et de Szeged en Hongrie - Enfin un double diplôme européen en master « histoire (médiévale et moderne) et anthropologie » sanctionnera à compter de 2012/2013 des rapports privilégiés avec l'Université de Palerme. La signature de la convention d'accord entre les deux universités interviendra dans le courant du présent semestre, dans le cadre d'une rencontre solennelle à Corte entre les instances des deux entités contractantes. Les partenaires s'engagent à mettre en œuvre des projets de recherche communs, à répondre à des appels d'offres, à organiser des manifestations, à développer une politique de publications conjointes et à accueillir des doctorants... Le programme découlant de la procédure d'attribution « du « double diplôme » sera ouvert aux candidats éligibles des universités de Corse et de Palerme. Les deux institutions se réserveront chacune le droit de prendre la décision finale sur l'admissibilité de tout étudiant nommé pour participer au processus. L'organisation des enseignements et les modalités de contrôle des connaissances sont |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>placées sous la responsabilité des deux universités, chacune pour le diplôme qui lui est propre et pour lequel elle a reçu l'habilitation des autorités compétentes. Les étudiants subiront les examens dans leurs universités respectives. Le processus d'attribution du « double diplôme » pourra donner lieu à la mise en place de contrôles ou d'examens supplémentaires. En effet les étudiants qui viendront à l'Université de Corse dans le cadre de cette convention devront justifier d'un niveau B1 du CECRL en français afin que leur candidature soit validée. Ils seront soumis au test de français interne à l'Université de Corse à leur arrivée. En cas d'échec, ils pourront suivre leur formation dans le domaine concerné par la convention à l'Université de Corse mais ils auront l'obligation de suivre des cours de français en parallèle à leur formation. En cas de réussite à ce test, ils seront exonérés de cours de français obligatoires.</p> <p>En outre, à propos de l'enseignement de l'histoire comparée, il est nécessaire de préciser que les présentations liées à l'histoire de la Corse se font en étroite référence au contexte méditerranéen (par exemple pour : « le fait religieux » ou la « démographie historique »).</p> |
| <p>5° Des enseignements de spécialité peu développés en M1 : en S1, un seul enseignement paraît directement lié à la spécialité ; en S1, comme en S2, une dimension importante est accordée au patrimoine et à des cours généraux, sur la démographie historique en général, sur le fait religieux en général, par exemple.</p> | <p>En M1 l'on insiste sur l'apprentissage des méthodologies disciplinaires : exemple : Initiation aux méthodologies de recherche : 18 h ; les grandes tendances de la recherche en histoire et archéologie : 24h ; évolution des méthodes de recherche en anthropologie : 24h ; Religion et société : 12h ; démographie historique : 18h ; Le fait religieux : 18 h.</p> |

SPECIALITE TERRITOIRES PATRIMOINES ET MEDIAS EN EUROPE ET MEDITERRANEE

| Points Faibles | Réponses | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <p>1° Peu d'informations sur le taux d'insertion professionnelle.</p> | | Promotion 2007 | Promotion 2008 |
| | Effectif | 9 étudiants | 11 étudiants |
| | Tx de réponse | 7/9 | 8/11 |
| | En emploi | 5/7 | 7/8 |
| | CDD ou assimilé | 4/5 | 4/7 |
| | CDI ou assimilé | 1/5 | 3/7 |
| | Emplois cat. A ou assimilés | 1 | 0 |
| | Emplois cat. B ou assimilés | 3 | 0 |
| | Emplois cat. C ou assimilés | 1 | 7 |
| | <p>Les enquêtes se font 30 mois après la diplômation. Par conséquent les retours des promotions 2009 se feront en Avril 2012.</p> | | |
| <p>2° Réduction de moitié du nombre d'inscrits pédagogiques.</p> | <p>Un travail est réalisé par l'équipe pédagogique de cette formation, afin de favoriser essentiellement l'inscription répondant à un véritable projet personnel et professionnel de l'étudiant.</p> | | |
| <p>3° Manque de données sur la poursuite ou non des liens avec l'Institut Sup de Co de Guadeloupe : la convention arrive à expiration fin 2011, mais rien n'indique qu'elle sera poursuivie, et si non pourquoi.</p> | <p>La précédente vice-présidence du CEVU ayant émis des réserves sur les projets de délocalisation de ce type, nous n'avons pas été en mesure de renouveler la convention qui nous liait à l'Institut Sup de Co de Guadeloupe.</p> | | |



UFR Langues Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales